

## **A.B SPEED**

Société à responsabilité limitée à associé unique

Au capital de 3 600,00 euros

Siège social : 61 rue de Lyon, 75012 Paris

RCS Paris n° 104 188 628

### **DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE**

**du 29 avril 2026**

#### **COMPOSITION**

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril, Monsieur Boukhors Amir, né le 30 juin 1983 à Oran (Algérie), de nationalité algérienne, agissant en qualité d'associé unique et gérant de la société A.B SPEED, a pris les décisions suivantes relevant de la compétence de l'assemblée générale, en application des statuts et de l'article L. 223-31 du Code de commerce.

#### **EXPOSÉ PRÉALABLE**

Il est rappelé que la société A.B SPEED a été immatriculée le 29 avril 2026 au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 104 188 628.

Lors de la saisie de la formalité de création n° J00236768271, une erreur matérielle a été commise sur la date de clôture de l'exercice social et sur la date de première clôture, mentionnées au 30 juin 2026, alors que les statuts constitutifs prévoient une clôture au 31 décembre et une première clôture au 31 décembre 2026.

L'associé unique entend procéder à la régularisation de cette erreur et à la mise en conformité des mentions déclarées avec les statuts constitutifs.

#### **PREMIÈRE DÉCISION**

L'associé unique décide de rectifier la date de clôture de l'exercice social, fixée au 31 décembre de chaque année, conformément aux statuts constitutifs de la société.

Cette décision est adoptée.

#### **DEUXIÈME DÉCISION**

L'associé unique décide de rectifier la date de première clôture de l'exercice social, fixée au 31 décembre 2026, conformément aux statuts constitutifs de la société.

Cette décision est adoptée.

#### **TROISIÈME DÉCISION**

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes décisions à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et de régularisation requises,

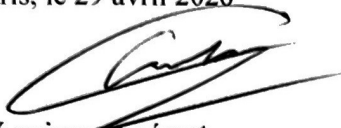
*AB*

notamment auprès du Guichet unique des entreprises et du greffe du tribunal des activités économiques de Paris.

Cette décision est adoptée.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, les présentes décisions sont consignées dans le registre des décisions de l'associé unique.

Fait à Paris, le 29 avril 2026

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Amir Boukhors', written over the text 'L'associé unique et gérant'.

L'associé unique et gérant

Monsieur Boukhors Amir